

Corrections apportées au devis de PVN

## CORRECTIONS ET COMMENTAIRES

1.2 Dans la section des dimensions principales, retirer les renseignements existants et les remplacer par ce qui suit :

|                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| Longueur                     | 69,7 mètres                   |
| Largeur hors membrures       | 14,4 mètres                   |
| Tirant d'eau à pleine charge | 5,2 mètres                    |
| Déplacement                  | 2 700 tonnes                  |
| Longueur des blocs à quille  | 47,7 mètres (membrure 6 à 43) |
| Charge moyenne sur les blocs | 56,6 tonnes par mètre         |

1.5.4 Clarification, il s'agit de trois (3) espaces de stationnement.

10.3.2 En ce qui concerne les boîtes de vitesses industrielles, « Santasalo Moventas » s'appelle désormais « Santasalo », tout simplement. Les coordonnées demeurent les mêmes.

Appendice A, section 1A.3 : Le système ANSUL R 102 pour les fours est remplacé par le système de lutte contre les incendies CORE, section 3; l'installation devra être réalisée par des techniciens certifiés. Le système ANSUL R n'a pas besoin d'être certifié.

Appendice A, section 12A.2, retirer « (références?) »

Appendice A, section 13A.1 doit se lire comme suit : « L'entrepreneur doit fournir et remplacer quarante-six (46) anodes en zinc de 10 kilogrammes. Les travaux de cette section doivent être coordonnés avec ceux de la section 15A Anodes du système C-2000 et avec ceux de la section 22A Revêtements de la carène. »

Appendice A, section 15A L'entrepreneur doit noter ce qui suit : Le système C-2000 a été retiré en 2011 et remplacé par un système antisalissure Anfomatic. Les anodes sont les mêmes, mais le système de commande a changé. Des manuels et des dessins seront toujours disponibles.

Appendice A, section 16A.5 Doit se lire comme suit : « Les travaux doivent être exécutés conformément aux exigences de l'autorité technique et de la SMTC. »

Appendice A, section 19A : Noter que le tableau est exact :

| Élément | Nom d'événement  | Dimensions en pouces | Membrure Emplacement | Couleur | Type                |
|---------|--|----------------------|----------------------|---------|---------------------|
| 1.      | Événement principal de mise à l'air libre du carburant des réservoirs bâbord - (point de remplissage à bâbord)   | 5                    | 24                   | Blanc   | W2T1B, maille de 30 |
| 2.      | Événement principal de mise à l'air libre du carburant des réservoirs tribord - (point de remplissage à tribord) | 5                    | 24                   | Blanc   | W2T1B, maille de 30 |

Annexe A, section 19A.5 Retirer « fourni par le gouvernement » et insérer « fourni par l'entrepreneur ». L'entrepreneur doit fournir les brides ANSI de 5 pouces, et non le gouvernement.

Appendice A section 19A.8 doit se lire comme suit : L'entrepreneur doit maintenant répéter les étapes 19A.3 à 19A.7 pour la tête de l'événement principal de mise à l'air libre du carburant à tribord située à la membrure 24 du point de remplissage tribord.

Appendice A, section 22A.5 doit se lire comme suit : « Les travaux de peinture doivent être effectués uniquement après avoir réalisé les travaux de réparation des réservoirs (section 23A), d'installation du propulseur d'étrave (section 24.0), sur les anodes de la carène (section 13A), les marques d'identification sur la coque (section 12A) et les inspections de la carène (section 11A). »

Appendice B section 2.3.1.2 Il s'agit des citernes n° 3 bâbord et tribord.

Appendice B section 2.3.5, l'huile de ricin doit être remplacée par Glycoshell ou Carix Premium G48 (ou tout équivalent), 0,5 L d'antigel – 1 L d'eau. (On peut vérifier la disponibilité du produit Carix sur [www.kemetyl.com](http://www.kemetyl.com)).

13.4.2.3 Ajouter : « L'entrepreneur doit protéger cette ouverture contre les infiltrations d'eau lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises. »

15.3.2.2 Retirer « avec les pièces fournies par le propriétaire ».

Page 150 – Le numéro de tableau devrait être 15-1, pas 13-1

16.3.5.7 Doit se lire comme suit : « L'entrepreneur doit fournir de nouveaux robinets de commande hydrauliques conformément à la liste du matériel du fabricant d'origine pour ces boîtes de vitesses, aux positions 163, 166, 168, 296, 180/1, 180/2, 181/1, 181/2, 182/2, 183/1, 183/2, 184/1, 184/2 dessin d'instrument 5K036-3641. Il doit mettre à l'essai et régler les robinets de commande hydrauliques aux pressions de service prévues. »

Page 168 – Le numéro de tableau devrait être 17-1, pas 15-1

Remplacer la section 18.4.1.2 par ce qui suit :

18.4.1.2 La course axiale du vérin du moyeu d'hélice du mécanisme de commande des hélices à pas variable doit être coordonnée avec l'échelle de réaction mécanique de la boîte de distribution d'huile et avec les indicateurs du système de commande à distance du pas dans la salle de commande, et avec les indicateurs du pont après l'assemblage..

21.3.1.3 Ajouter « et la section 12.1. du devis d'équipement électronique supplémentaire pour PVN (appendice B) » à la fin du paragraphe.

21.1.3 Ajouter « L'entrepreneur doit fournir des services de lavage de réservoir pour retirer la totalité du revêtement antirouille avant d'entamer les travaux dans les cofferdams de bâbord et de tribord et le compartiment vide arrière. »

22.3.2.4 Doit se lire comme suit : « Au total, quinze (15) disjoncteurs doivent être remplacés sur le panneau. Le disjoncteur de l'incinérateur de 15 A (disjoncteur 10) sera remplacé par un disjoncteur de 20 A pour la pompe de transfert de carter de la station de traitement des eaux usées; ce disjoncteur doit être étiqueté comme tel sur la plaque de pointage du panneau. »

- a) 2 de 15 A
- b) 6 de 20 A
- c) 2 de 30 A
- d) 1 de 50 A
- e) 1 de 90 A

- f) 1 de 100 A
- g) 1 de 125 A
- h) 1 de 200 A

22.3.1.4 Au total, onze (11) disjoncteurs doivent être remplacés sur le panneau :

- a) 2 de 30 A            Un à titre de pièce de rechange
- b) 1 de 40 A
- c) 2 de 60 A
- d) 2 de 90 A
- e) 2 de 100 A
- f) 1 de 125 A
- g) 1 de 150 A

22.3.6.2 La formulation actuelle, « Les relais pour lesquels le fabricant n'offre plus de soutien doivent être remplacés par le modèle le plus récent. », doit plutôt se lire comme suit : « Les relais pour lesquels le fabricant n'offre plus de soutien doivent être remplacés par le modèle le plus récent au moyen du formulaire 1379 de TPSGC. »

## **Section 22 du devis : Ajouter**

### 22.3.13            Remplacement du disjoncteur SG13

22.3.13.1        Le disjoncteur SG13 doit être enlevé et remplacé par un disjoncteur adapté. Les nouvelles unités seront de marque Eaton, dorénavant le FEO des produits Klockner Moeller. L'entrepreneur doit apporter toutes les modifications de barre omnibus nécessaires pour brancher le disjoncteur au système.

22.3.13.2        Les connexions de bus doivent être fixées à l'aide de boulons et de rondelles-ressorts coniques en matériau non ferreux ou en acier traité contre la corrosion. Le nouveau bus doit être en cuivre étamé.

22.3.13.3        Après avoir terminé l'installation, l'entrepreneur doit mesurer, à l'aide d'un mégohmmètre à 1 000 V, la résistance d'isolement phase-phase et phase-masse du nouveau disjoncteur, pendant une minute au moins pour chaque essai à une tension minimale de 1000 V c.c. Une résistance d'isolement minimale de 1 mégohm est jugée acceptable. Toutes les données doivent être consignées et contre-vérifiées.

22.3.13.4 À la fin des travaux, l'entrepreneur doit faire une démonstration du fonctionnement du disjoncteur à l'autorité technique. Il faut aussi montrer en même temps le fonctionnement du matériel auxiliaire branché aux disjoncteurs.

22.3.13.5 L'entrepreneur doit fournir à l'autorité technique tous les nouveaux documents liés au produit.

22.3.13.6 La nouvelle configuration doit répondre aux exigences de l'article 33 de la norme TP 127E ou les surpasser.

22.3.13.7 Remarque : La tenue nominale au court-circuit du tableau de distribution principal/tenue nominale minimale de l'appareil est de 50 kAIC à 600 V c.a.

24.3.2.5 c) Ajouter : « Les câbles d'alimentation qui vont du disjoncteur de génératrice attelée jusqu'au centre de commande des moteurs dans le compartiment du propulseur d'étrave peuvent être laissés en place et réutilisés. Avant d'utiliser les câbles en place, l'entrepreneur doit s'assurer que ces câbles sont conformes aux exigences en matière de protection, de taille, et de type de conducteur pour la nouvelle conception du système et doit les mettre à l'essai pour déterminer s'ils peuvent encore être utilisés.

### **Remplacer la section 24.3.3 par ce qui suit :**

#### 24.3.3 Dépose temporaire de la pompe d'incendie de secours

24.3.3.1 L'entrepreneur doit isoler et déposer la pompe d'incendie de secours de son berceau, puis la réserver comme propriété de catégorie B afin de prévenir tout dommage au cours du retrait et de l'installation des composantes du propulseur d'étrave.

24.3.3.2 L'entrepreneur doit obturer la tuyauterie de manière à permettre l'utilisation du collecteur d'incendie en cas d'urgence. Pendant la dépose et l'installation, l'entrepreneur doit prendre les mesures qui conviennent pour assurer la protection complète du navire en cas d'incendie.

24.3.3.3 Lorsque l'entrepreneur est d'avis que la pompe d'incendie ne nuira plus à l'installation des nouvelles composantes du propulseur d'étrave, il doit remettre en place la pompe d'incendie de secours sur son berceau, puis rebrancher la pompe et le moteur.

24.3.3.4 Les travaux prévus dans cette section doivent être coordonnés avec les travaux de la section 21.0 « Vannes de coque et manchettes de raccordement ».

24.3.3.5 Une fois la partie programme de PVN en cale sèche terminée, la pompe d'incendie de secours doit être mise à l'essai en présence de l'inspecteur de la SMTC afin d'obtenir une preuve d'inspection pour la pompe.

24.3.11.1 Doit se lire comme suit : « L'entrepreneur doit fournir, installer, régler, mettre à l'essai... »

26.0 «Tableau 26-1 : SCI ÉFG » - Retirer « ÉFG » du titre, puisque ce sera l'entrepreneur qui devra fournir l'équipement.

28.0 La trousse approuvée par TC a été fournie. L'entrepreneur remarquera un petit ajout à la trousse d'installation, soit la nécessité de déplacer l'échelle d'accès à la cabine de grue.

31.3.2.1.5 Ajouter : « L'entrepreneur doit protéger cette ouverture contre les infiltrations d'eau lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises. »

33.4.3.6 Doit se lire comme suit : « L'entrepreneur doit retirer l'isolant structural fixé à la coque du navire jusqu'à 300 mm au-dessus de la structure A-60 actuelle du pont. Cette section inférieure de l'isolant doit être enlevée sur toute la longueur de la coque ou du rouf qui a été ouvert conformément à la section 33.4.3.1. »

33.4.4.1 Doit se lire comme suit : « L'entrepreneur doit enlever tous les planchers flottants Isolamin, les carreaux en vinyle, les plinthes, les tapis, le ciment de nivellement et le revêtement de sol d'une seule pièce en résine époxy dans aux endroits indiqués dans la section 33.4.1.1. En ce qui concerne leur élimination, ces matériaux sont considérés comme des propriétés de catégorie « C ». Il faut éliminer toute trace du revêtement de pont actuel afin d'exposer le bordé d'acier du pont principal.

35.3.3.5 Doit se lire comme suit : « L'entrepreneur doit fournir tous les matériaux nécessaires à l'usinage et à l'ajustement des manchons en acier inoxydable et des matériaux antifriction Thordon. »

37.3.2 Retirer la dernière partie de ce paragraphe : « Les travaux prévus dans cette section doivent être effectués conjointement avec ceux de la section 18. »

38.3.4 Doit se lire comme suit : « Cabine du **premier mécanicien** »

38.3.6 Soit se lire comme suit « **Bureau d'ingénierie**» Retirer les éléments e), f) et g), et les ajouter à la section « 38.3.7 **Bureau de la logistique** »

#### 42.3.1.7 Renseignements requis pour le capteur de niveau de réservoir :

Niveau et température – PSM Marine série 1000 ICT

Émetteur, modèle 1060/C/S1/12/S/F/\*\*

Sorties analogiques et numériques activées

Sortie de signal analogique : 4 à 20 mA

Sortie numérique RS485/Modbus

01/27/15 15:12:40 Page 1

Qté PC Description Prix unitaire Prix calculé

Alimentation : 12 à 30 V c.c.

Portée nominale : 10 mWG

Bride de fixation au réservoir

Câble à haute résistance Longueur : 12 mètres

Version non-SI

Configuration d'usine comprise (plage étalonnée : 0 à 624,92 cm de H<sub>2</sub>O)

Étiquette : réservoir d'eau douce bâbord – membrures 27-32